



pouvoir récupérer mon argent

Par **Guy006**, le **18/10/2024** à **17:18**

Bonjour,

j'ai déposé il y a une dizaine d'année une somme d'argent sur un site de placement qui s'est avéré être une escoquerie, bien entendu je n'ai pas réussi à récupérer cet argent. Mais je me souviens que ce virement, je ne l'avais pas fait comme en général on le fait, c'est à dire, directement sur le site. Je l'ai fait sur le compte bancaire du sois disant directeur. J'ai donc son nom et coordonnées bancaire et la preuve de mon virement. Est ce que vous pensez qu'il m'est encore possible de récupérer cet argent?

Merci

Guy